

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/02/2019

Dossier complet le :

18/02/2019

N° d'enregistrement :

F-ESSOC-DRIEE-UD91-2019-001

1. Intitulé du projet

Activité de lavage de bacs en plastique réutilisables utilisés pour l'approvisionnement en denrées alimentaires - lieu-dit "La mare aux Chanvres" - sur la commune de MAROLLES EN HUREPOIX (91)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAROLLES 91 SCI

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme Lacombe - DG de REI France Logistics elle-même gérante de Marolles 91 SCI

RCS / SIRET

4 8 4 8 5 8 6 6 7 0 0 0 4 7

Forme juridique Société civile

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a) Installations classées pour la protection de l'environnement Installations mentionnées à l'article L. 515-28 du code de l'environnement.	Autorisation: rubrique 2795 (120 m³/j) Enregistrement: rubriques 2662 (12 000 m³); 2663-1 (12 000 m³); 2663-2 (11 000 m³) Déclaration: rubrique 1532 (19 000 m³) Non classées: rubriques 2910 (brûleurs gaz: 900 kW); 4718 (citerne propane 1,3t) EXTENSION d'activité d'un site ICPE à ENREGISTREMENT

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet ne nécessite aucuns travaux de démolition ou nouvelles constructions. Il consiste:

1) en l'implantation d'une activité de lavage et de stockage d'emballages réutilisables ou rigides en polyéthylène pour la distribution de produits alimentaires dans des cellules actuellement inoccupées de l'entrepôt.

Les cellules n°1 et 2 représentent une surface totale de 5 990 m². Il est prévu d'utiliser la cellule n° 1 pour le stockage et le lavage des bacs sales et la cellule n°2 pour le stockage des bacs propres.

Une citerne de propane (1,3 t) sera implantée en extérieur pour alimenter les brûleurs des machines à laver.

Une mini-station de pré-traitement des eaux de lavage sera mise en place en extérieur avec cuve de CO2 (10 t) pour neutralisation avant rejet dans le réseau communal.

2) en la diversification de la typologie des produits stockables dans les autres cellules (polymères, pneumatiques et produits composés au moins de 50% de polymères). Des palettes seront également stockées en extérieur.

Les activités du site sont actuellement régies par arrêté préfectoral n°2004.PREF.DAI 3/BE 0199 du 14 décembre 2004.

4.2 Objectifs du projet

1) Le locataire actuel du site de MAROLLES EN HUREPOIX (la société ENVIRIS) réalisera les activités de lavage pour le compte d'un de ses clients, EURO POOL.

En effet, la société EURO POOL est un acteur majeur dans le secteur des emballages réutilisables pour l'approvisionnement de denrées alimentaires. Elle assure la location et la gestion des retours des emballages et a développé un système de lavage de ses bacs, d'ores et déjà en place dans d'autres pays européens.

Or, elle ne dispose pas aujourd'hui de plateforme de lavage en France.

C'est pourquoi elle a souhaité s'implanter en France, et a recherché des locaux à position centrale par rapport à ses clients européens.

2) Par ailleurs, EURO POOL souhaite se laisser la possibilité d'accueillir en stockage des produits de type polymères, pneumatiques ou autres produits composés au moins de 50% de polymères.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Préambule: Le projet de stockage d'autres matières de type polymères et pneumatiques n'engendre pas de modifications au sein des cellules concernées. Ainsi, la description du projet fournie ci-après se focalise sur les activités de lavage.

Le projet (activités de lavage de bacs) comprendra:

- à l'intérieur du bâtiment:

Une installation de lavage automatisée (machine, baignoire, tunnel), 4 aérothermes (chauffage), extracteurs d'air (humidité) sur le toit, ventilateur sur le toit, local technique avec stockage (graisse, huiles, détergent lavage...).

- à l'extérieur du bâtiment:

1 conteneur avec système de chauffage, 1 ou 2 cuves de stockage d'eau (24m³) pour pré-remplissage avec pompes, 1 cuve de stockage de gaz (30m³ sous 16 bars), 2 cuves de récupération d'eau sale, des bennes de stockage déchets, une mini-station de pré-traitement des rejets aqueux avec neutralisation au CO₂ (cuve de 10t).

Quelques travaux seront réalisés :

- Création de dalles pour les citernes ;
- Création d'une zone grillagée avec portail pour la citerne de propane.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Préambule: Le projet de stockage d'autres matières de type polymères et pneumatiques n'engendre pas de modifications au sein des cellules concernées. Ainsi, la description du projet fournie ci-après se focalise sur les activités de lavage.

Le projet concerne le lavage de bacs réutilisables pour l'approvisionnement de denrées alimentaires.

Le site comprendra un stock tournant de 600 000 bacs sales stockés avec 3 à 4 jours de stockage. Les étapes de lavage sont:

- 1 pré-lavage
- 2 lavages
- 1 rinçage

Cela nécessitera l'utilisation de 120 m³/j d'eau.

Le site comprendra un stock tournant de 760 000 bacs propres stockés avec 6 jours de stockage.

Estimation pour la capacité maximale du site à 32 000 000 lavages par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pour l'activité de lavage:	
- Volume max des bacs sales stockés	< 5 000 m3
- Volume max des bacs propres stockés	< 6 000 m3
- Consommation maximale eau par jour	120m3/j
- Dimension des 2 cellules concernées par le projet	5990 m ²
Pour le stockage d'autres matières:	
- Stockage de palettes en extérieur	< 19 000 m3
- Volume max de stockage de pneumatiques / polymères dans les 2 autres cellules	< 12 000 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "La mare aux Chanvres" –
Marolles en Hurepoix (91630)

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 34' 27" N Lat. 02° 17' 28" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site SCI MAROLLES est régi par arrêté préfectoral n°2004.PREF.DAI 3/BE 0199 du 14 décembre 2004, délivré suite au dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter sous la rubrique 1510. A noter que les seuils de classement sous cette rubrique ont été modifiés par la réglementation ce qui a entraîné le déclassement du site sous le régime d'enregistrement.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones naturelles protégées les plus proches de l'entrepôt sont à 1,4 km au sud de celui-ci ; il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> • La ZNIEFF I n° 110030025 " Bois de Brateau, bois des Gas et prairies associées"; • La ZNIEFF de type II n° 110001540 « Vallée de la Juine d'Etampes à Saint-Vrain ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux zones protégées par un APB sont situées à environ 6 km de la zone d'étude : <ul style="list-style-type: none"> • Marais de Fontenay-le-vicomte, n°FR3800417, situé à 6,5 km au sud-est ; • Le Grand marais, n° FR3800001, situé à 6,3 km au sud.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se trouve à environ 5,4 km au nord-ouest des limites du Parc naturel régional (PNR) FR8000038 du gâtinais français.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des Infrastructures ferroviaires dont le trafic annuel est supérieur à 30 000 passages de trains dans le département de l'Essonne. C'est un projet soumis à la consultation du public en novembre 2018 jusqu'au 21 janvier 2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun élément remarquable du patrimoine n'est localisé à moins d'un kilomètre du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide d'importance internationale de Ramsar n'est recensée dans un rayon de 20 km autour du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) ne s'applique dans le secteur. La commune de Marolles-en-Hurepoix n'est soumise à aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données BASOL recense 1 site potentiellement pollué au voisinage du bien à 500 m au nord mais pas au droit du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans deux zones de répartition des eaux. La première est celle de l'Albien (code 03001) et la seconde de la Beauce (code 03004).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la carte des servitudes d'utilité publique du PLU de Marolles en Hurepoix, l'entrepôt n'est concerné par aucun périmètre de protection de captage en eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site inscrit est localisé à 500 m au sud. Il s'agit de la Vallée de la Juine référencée n° 6154.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone ZPS - Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte référencée FR1110102 à 6,3 km au sud du site. CACIIF181152 Zone ZSC - Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne référencée FR11100805 à 6,3 km au sud du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site classé est localisé à 3,5 km au sud et sud-est du site. Il s'agit de la Vallée de la Juine et ses abords référencée n°9805.

2

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site provient du réseau de la zone industrielle. Le gestionnaire du réseau a été contacté dans le cadre du projet. Celui-ci a confirmé que le réseau était en capacité de fournir les 120m ³ /j d'eau nécessaires à l'activité de lavage des bacs.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les surfaces imperméables extérieures seront conservées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé. Les quelques travaux nécessaires n'engendreront pas de déblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà aménagé. Par ailleurs, les aménagements extérieurs sont réalisés au droit de zones recouvertes. De plus, il n'y a pas d'espace protégé dans le voisinage du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à plus de 6 km du premier site NATURA 2000 "Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte" référencée FR1110102

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet. Le bâtiment dans lequel sera installé l'activité de lavage existe déjà. Les zones extérieures sont quant à elles d'ores et déjà recouvertes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Marolles-en-Hurepoix n'est soumise à aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) ne s'applique dans le secteur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic de poids-lourds lié à la logistique de caisses sera d'environ 30 camions par jour. Le trafic actuel de PL est de 40 camions par jour. A noter que le trafic PL au niveau de la zone est important avec la présence de nombreux entrepôts logistiques (pas de comptage spécifique disponible). Les véhicules du personnel représenteront une dizaine de VL/jour (y compris le trafic actuel).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'activité de lavage des caisses est réalisée à l'intérieur d'un bâtiment fermé/ Ainsi, seul le trafic de poids-lourds lié à l'apport et l'enlèvement des bacs est susceptible d'être à l'origine d'une gêne sonore ressentie à l'extérieur de l'entrepôt. Cependant, l'ambiance sonore est cependant fortement marquée par la présence d'une ligne de chemin de fer en limite ouest du site où passent chaque jour plus d'une centaine de trains.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités ne génèrent pas d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités ne sont pas source de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage de l'extérieur est assuré au moyen de candélabres de type éclairage public. Il est limité à certaines zones n'engendrant pas de gêne pour le voisinage.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les principales nuisances atmosphériques liées aux activités de lavage des bacs seront les gaz d'échappement des poids-lourds et les émissions des brûleurs à gaz des tunnels de lavage.</p> <p>L'impact sera faible.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux générées par l'activité de lavage seront rejetées dans le réseau communal après avoir été épurées par la mini-station de pré-traitement du site. Le volume rejeté sera légèrement inférieur à la quantité consommée (du fait de l'évaporation d'une partie), soit 120 m3/j au maximum.</p> <p>Le gestionnaire du réseau a été contacté dans le cadre du projet afin d'établir une convention de rejets.</p> <p>Le projet n'engendre pas de modification du mode de gestion des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Un réseau de caniveaux de collecte est créé dans la cellule pour la collecte des effluents de lavage afin de les diriger vers la mini-station de pré-traitement interne au site qui sera construite.</p> <p>Le projet n'engendre pas de modification du mode de gestion des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'activité de lavage de bacs générera peu de déchets. En outre, cette activité concerne la réutilisation de bacs, ce qui contribue à limiter la production de déchets d'emballages auprès des entreprises du secteur de l'approvisionnement de denrées alimentaires.</p> <p>Les quelques déchets potentiellement générés seront principalement des déchets banals sortant des bacs sales (feuilles, étiquettes, plastiques) qui seront envoyés vers des filières agréées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site à enjeu patrimonial dans le voisinage du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment était déjà présent.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'impact principal du projet est lié à la consommation d'eau et au rejet d'effluents aqueux, avec 120 m3/j consommés / rejetés. Le gestionnaire du réseau a confirmé que le réseau est en capacité de fournir ce volume d'eau journalier. Notons que 20% de l'eau peut être réutilisée dans le process ce qui permet de limiter le volume d'eau consommée à 120 m3/j.

Il a également confirmé que la station d'épuration communale était en capacité de recevoir les 120 m3 générés, d'autant plus que les effluents aqueux du site respecteront les exigences de l'arrêté ministériel 2795 (déclaration).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire: le site est existant sans nouvelle construction ou zone à étanchéifier. Par ailleurs, le site se trouve en zone industrielle.

Il n'est pas localisé en zone sensible, et ses impacts sont maîtrisés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

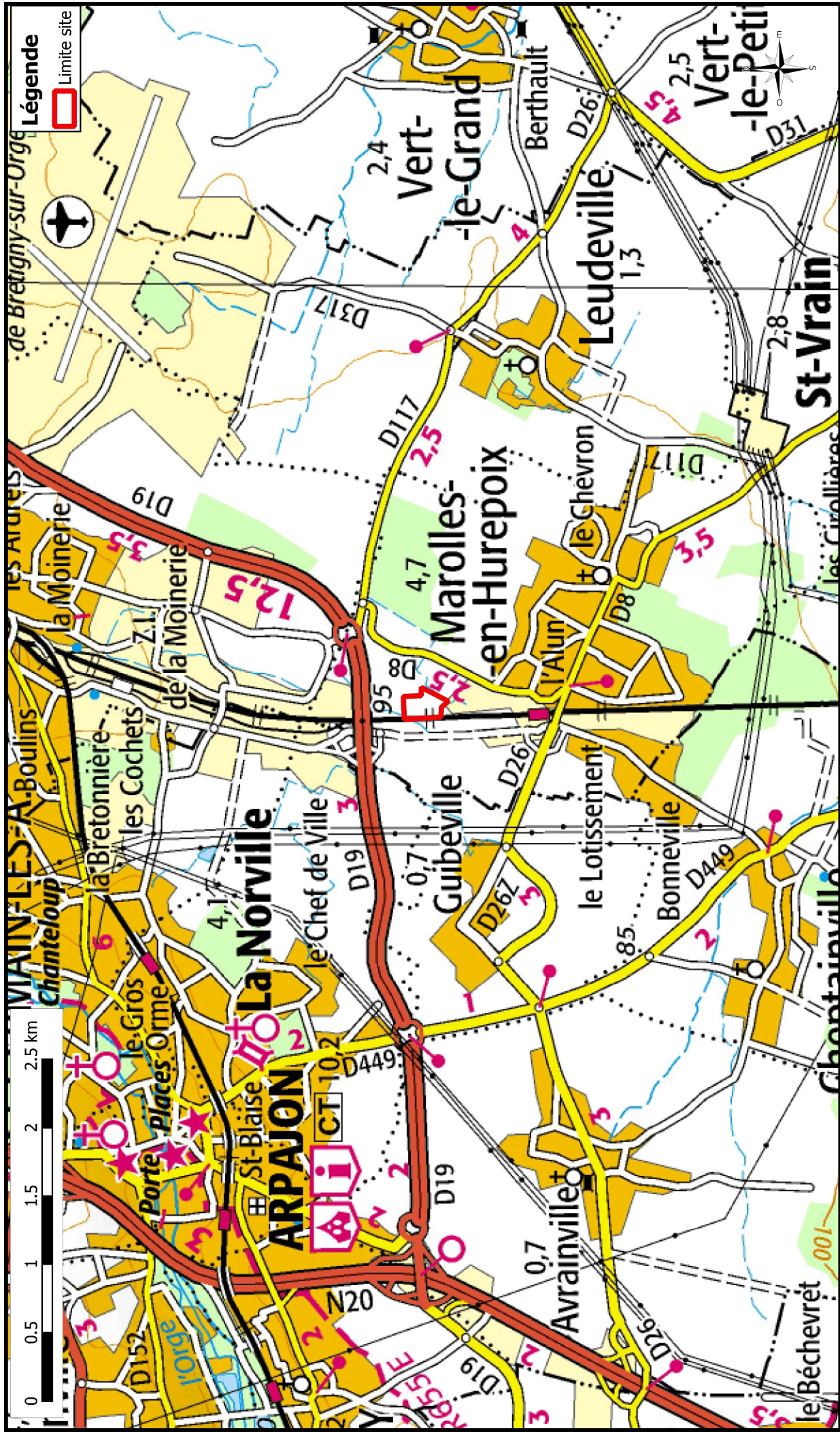
le, 01/02/2019

Signature



Annexe 2. Carte de localisation au 1/25 000ème

Cette annexe contient 1 page.



SCI MAROLLES 91

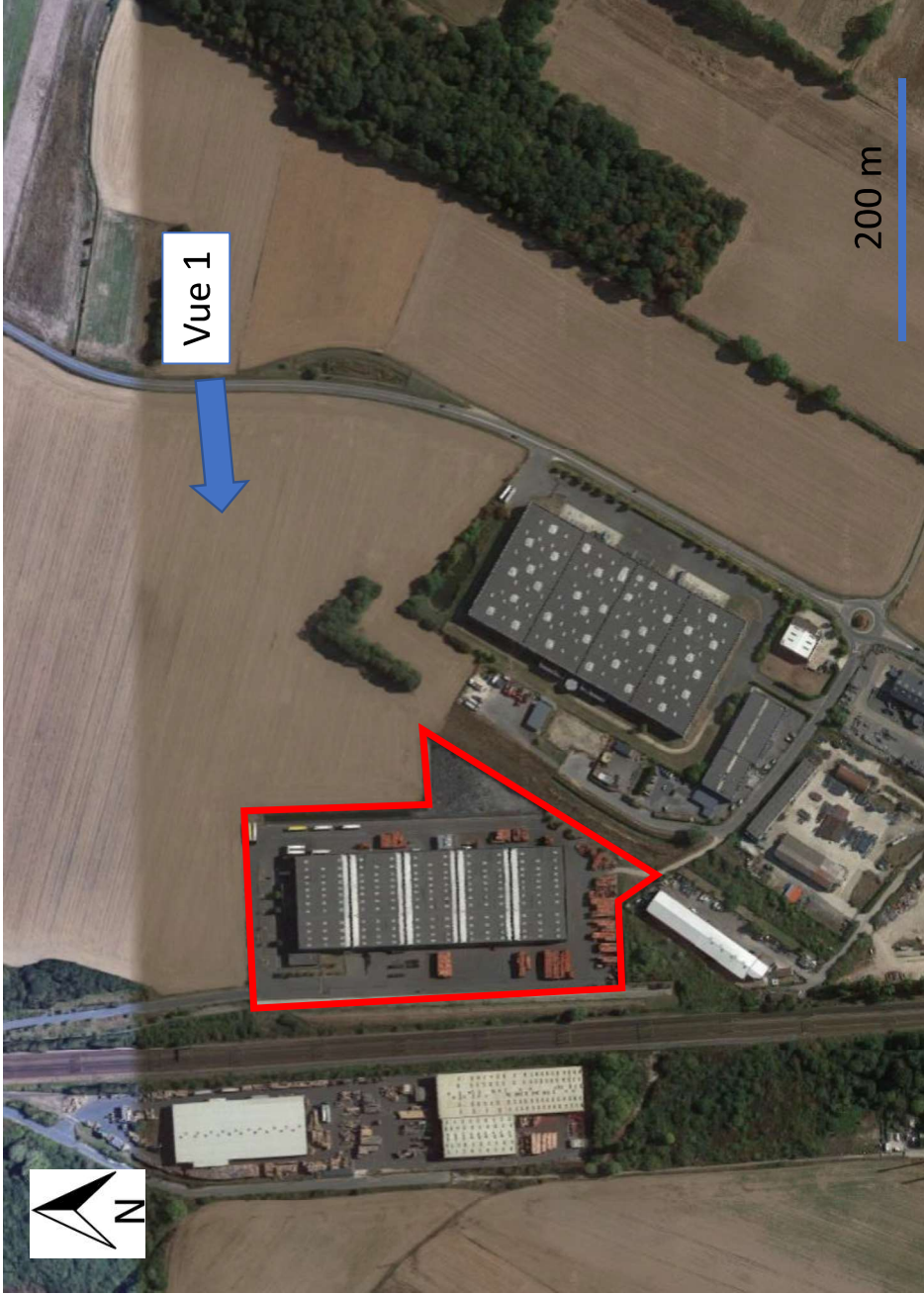
CACIIF181152

Carte de localisation au 1/25 000ème



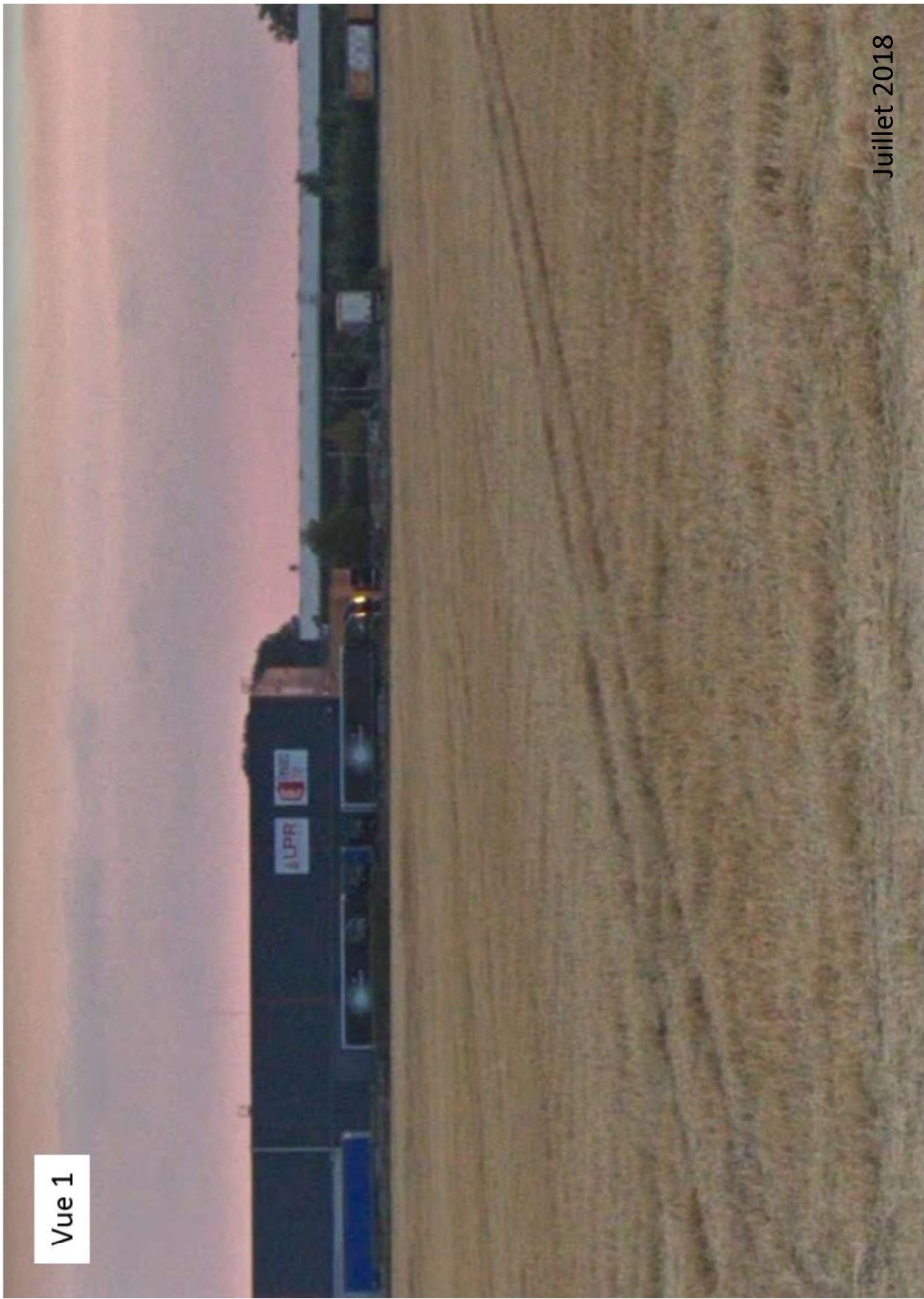
Annexe 3. Photographies de la zone d'implantation

Cette annexe contient 6 pages.



Vue 1 : vue depuis la route départementale D8 – juillet 2018

Vue 1



Juillet 2018



Vue 2 : vue interne sur le bâtiment – novembre 2018

Vue 2



novembre 2018



Vue 2 : vue interne sur la voie d'accès – novembre 2018

Vue 3



novembre 2018

Annexe 4. Plans du projet

Cette annexe contient 3 pages.



Entrepôts

Entrepôts

Voie ferrée

Terrains agricoles

Entrepôts

Céllules 1 et 2

Limites de site

Echelle 1 : 2 500

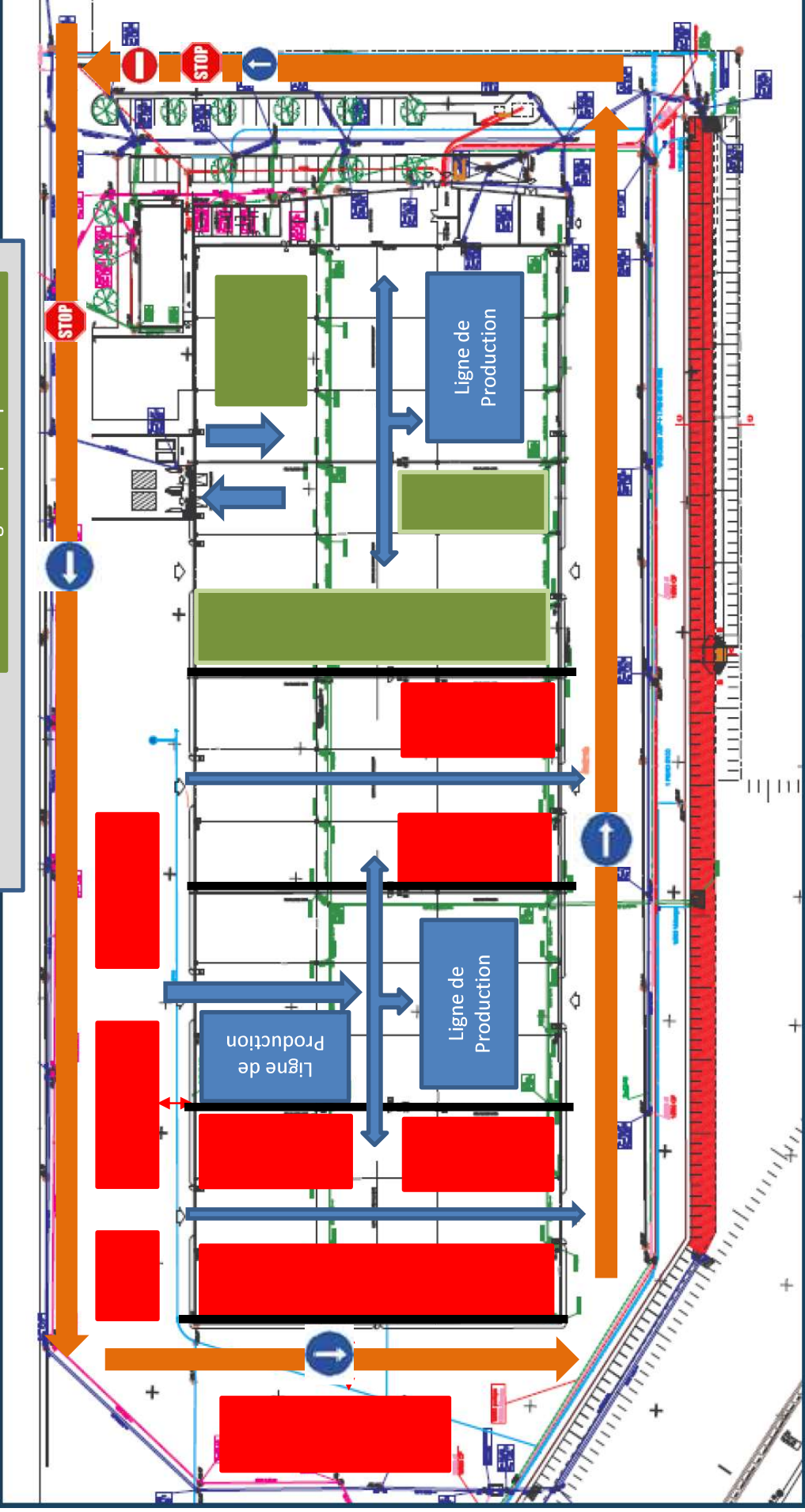
0 ——— 50 m





Légende:

- Stock palettes
- Circulation chariot
- Circulation camion
- Stockage bac plastique EPS



Cellules actuellement
exploitées

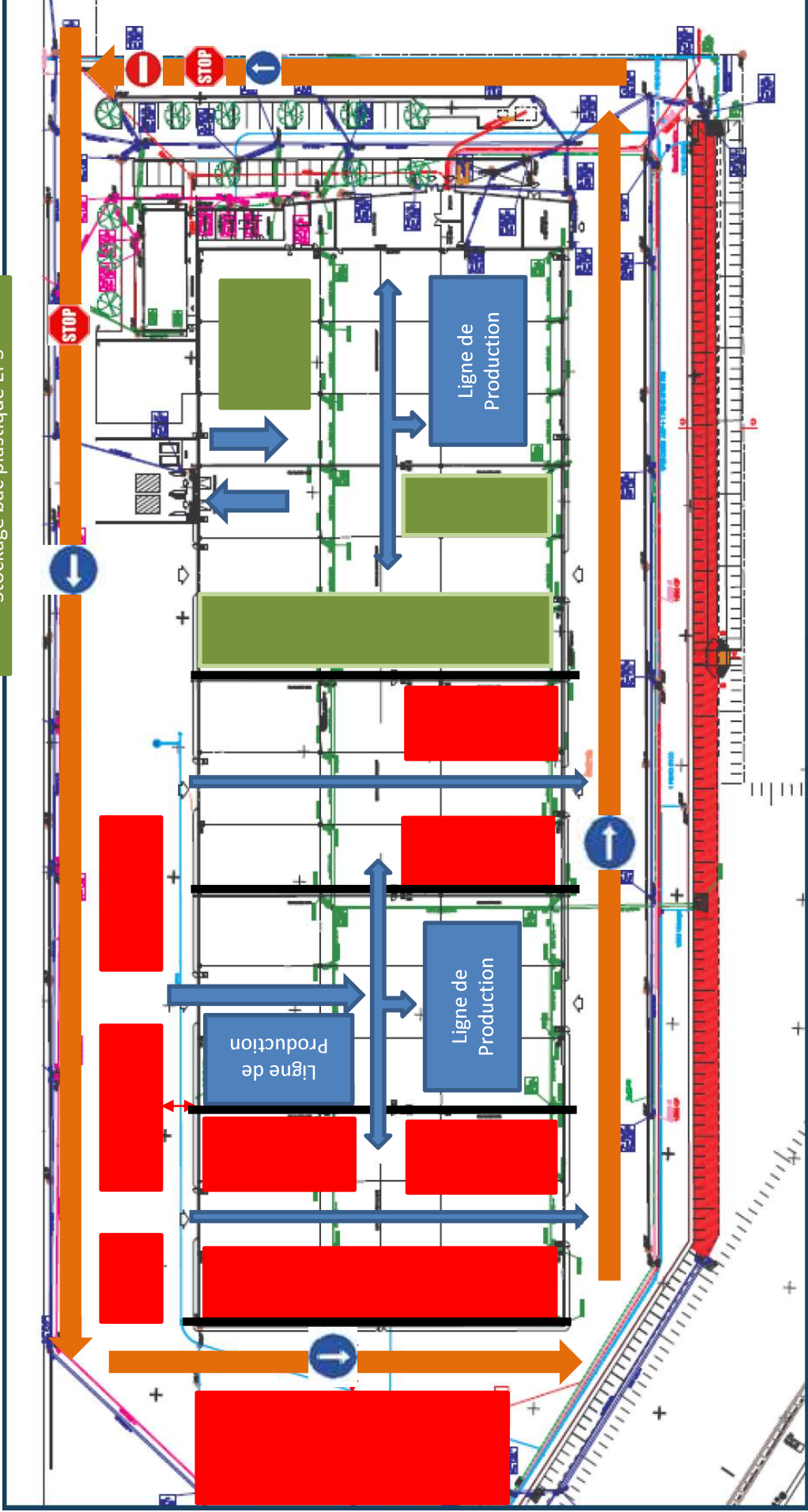
Cellules 1 et 2 qui abriteront le
projet de lavage de bacs plastiques
(voir détail sur plan ci-après)

Stock Palette 50 à 110 Kpal

Circulation chariot

Circulation camion

Stockage bac plastique EPS



Annexe 5. Plans des abords du projet

Cette annexe contient 1 page.

